Formation : SAP BI : analyse de données et création de rapports décisionnels

Code : 2Y738

Durée : 21 heures

Délais d'accès : inscription jusqu'à 15 jours avant le démarrage (distanciel et inter-entreprises) ; 30 jours minimum avant le démarrage en intra-entreprise sur site.

Tarif : sur devis

Dans les organisations qui pilotent leur activité par la donnée, la capacité à produire des rapports fiables et des tableaux de bord lisibles conditionne la qualité des décisions opérationnelles. SAP BI regroupe un ensemble d'outils — Web Intelligence, Lumira Discovery, couche sémantique — qui couvrent l'ensemble de la chaîne, de la connexion aux sources jusqu'à la diffusion des analyses. Former les collaborateurs en charge du reporting à exploiter ces outils réduit la dépendance aux extractions manuelles et accélère les cycles de restitution.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre l'architecture SAP BI et identifier le rôle de chaque composant dans la chaîne de traitement de la donnée
- Configurer des connexions vers des sources de données SAP et non-SAP et gérer les métadonnées associées
- Concevoir des rapports structurés dans SAP Web Intelligence en appliquant filtres, tris, regroupements et mises en forme adaptées
- Conduire des analyses avancées : tableaux croisés dynamiques OLAP, détection de tendances, suivi de KPI
- Construire et partager des tableaux de bord interactifs dans SAP Lumira Discovery, incluant visualisations géographiques et graphiques dynamiques

Public concerné

Analystes de données et responsables reporting souhaitant industrialiser la production de leurs restitutions ; consultants SAP en charge de la couche BI ; chefs de projet impliqués dans des déploiements décisionnels ; contrôleurs de gestion ou responsables métier amenés à piloter des indicateurs de performance via des outils SAP.

Prérequis

Connaissances de base en informatique requises. Une familiarité avec les concepts de Business Intelligence (OLAP, ETL, Data Warehouse) constitue un atout, sans être obligatoire.

Programme

Introduction à SAP Business Intelligence

Ce premier bloc pose les bases conceptuelles et techniques indispensables pour situer SAP BI dans un écosystème décisionnel d'entreprise.

- Présentation de la suite SAP BI : composants et fonctionnalités
- Architecture SAP BI : niveaux et flux de données
- Concepts clés de la Business Intelligence : OLAP, ETL, Data Warehouse
- Navigation et interface utilisateur de SAP BI

Connexion aux sources de données

La fiabilité d'un rapport commence par la qualité de la connexion aux données ; ce bloc couvre la configuration, l'import et l'optimisation des accès aux référentiels SAP et tiers.

- Configuration des connexions aux bases de données SAP et non-SAP
- Importation et transformation des données avec SAP BI
- Gestion des métadonnées et du dictionnaire de données
- Optimisation des performances de connexion

Création de rapports avec SAP Web Intelligence

SAP Web Intelligence est l'outil central de production de rapports ; ce bloc couvre la conception de documents simples et complexes, jusqu'à leur personnalisation pour différents profils d'utilisateurs.

- Introduction à SAP Web Intelligence : concepts et fonctionnalités
- Création de rapports simples et complexes
- Utilisation des filtres, tris et regroupements
- Mise en forme des rapports : tableaux, graphiques, indicateurs
- Personnalisation des rapports selon les besoins spécifiques des utilisateurs

Analyse avancée des données

Au-delà de la restitution, SAP BI offre des capacités analytiques qui permettent de détecter des tendances, des écarts et des signaux faibles utiles au pilotage opérationnel.

- Utilisation des fonctions d'analyse avancées de SAP BI
- Création de tableaux croisés dynamiques (OLAP)
- Analyse des tendances et des variations
- Identification des anomalies et des points clés
- Mise en place et suivi d'indicateurs de performance (KPI)

Tableaux de bord interactifs avec SAP Lumira Discovery

Ce dernier bloc aborde la dimension de communication visuelle des données, en permettant de concevoir des tableaux de bord partageables et adaptés à des audiences variées.

- Introduction à SAP Lumira Discovery : concepts et fonctionnalités
- Création de visualisations interactives et dynamiques
- Utilisation des cartes géographiques et des graphiques avancés
- Conception de tableaux de bord personnalisés
- Partage et collaboration autour des tableaux de bord

Compétences visées

À l'issue des 21 heures de formation, les collaborateurs seront capables de configurer des connexions vers différentes sources de données dans l'environnement SAP BI, de produire des rapports structurés et mis en forme dans SAP Web Intelligence, d'exploiter les fonctions d'analyse avancées pour identifier tendances et anomalies, de suivre des KPI dans des vues OLAP, et de concevoir des tableaux de bord interactifs dans SAP Lumira Discovery prêts à être diffusés aux parties prenantes internes.

Organisme de formation

Atova Conseil — SAS au capital de 5 000 €

SIRET 520 406 802 00022 — RCS Lyon B 520 406 802

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 69 10927 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Atova Conseil est un organisme de formation certifié Qualiopi au titre des actions de formation.

L'Institut des ERP est un institut d'Atova Conseil.

Modalités – Lieux – Moyens techniques et pédagogiques – Encadrement (FR)

Référence : Modalites_Lieux_Moyens_Techniques_Pedagogique_Encadrament_Fr
Version : v1.3
Date de publication : 28/02/2026

1) Engagement général

Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des participant(s), en tenant compte du contexte, des prérequis, des contraintes et des objectifs opérationnels définis en amont.

2) Modalités et lieux des actions de formation

Nous proposons des formations pouvant être organisées sous différents formats, y compris en journées réparties sur plusieurs semaines.

2.1 Au centre (présentiel)

Les formations peuvent se dérouler dans des salles adaptées et équipées. Lorsque la formation se déroule dans un centre partenaire, celui-ci met à disposition un environnement conforme à l'accueil et au bon déroulement de l'action.

2.2 En entreprise (présentiel sur site client)

Nous dispensons des formations sur site client en France, et selon les projets, à l'international (ex. Belgique, Suisse, Luxembourg).

2.3 En distanciel synchrone (FOAD)

Le formateur et le participant se connectent via une plateforme de visioconférence permettant un échange audio, le partage d'écran et, lorsque nécessaire, une prise en main à distance. Ce format permet de reproduire des conditions proches du présentiel tout en limitant les contraintes logistiques.

3) Accessibilité et prise en compte du handicap

Atova Conseil met en œuvre, dans la mesure du possible, les adaptations nécessaires à l'accueil et au suivi de toute personne en situation de handicap ou ayant un besoin spécifique.

Référent handicap (Atova Conseil)

- **Contact :** info@atova-conseil.com
- **Objet du message :** "Référent handicap – demande d'adaptation"

Processus (simple et traçable)

1. Recueil du besoin (échanges + éléments utiles communiqués par le bénéficiaire/participant).
2. Analyse de faisabilité et proposition d'aménagements (pédagogiques, organisationnels et/ou techniques).
3. Validation des adaptations avant démarrage, puis suivi pendant la formation.
4. Si nécessaire, orientation vers des acteurs/solutions de compensation externes.

4) Moyens techniques

4.1 Formations à distance (FOAD)

Le formateur dispose d'un ordinateur, d'un accès à un système de visioconférence, des logiciels/équipements nécessaires, d'une connexion Internet haut débit et de supports au format dématérialisé.
Le client/participant s'engage à disposer a minima d'un ordinateur (PC ou Mac) et d'une connexion Internet compatible ; un micro-casque est conseillé.

4.2 Formations en présentiel (en centre)

Le centre met à disposition le matériel nécessaire : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet haut débit, supports dématérialisés.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, l'équipement et l'espace nécessaires sont fournis.

4.3 Formations en présentiel (sur site client)

Le client met à disposition du formateur le matériel nécessaire (hors ordinateur du formateur) : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournit l'équipement ou l'espace nécessaires.

5) Moyens pédagogiques

Les formations reposent sur une pédagogie active et orientée résultats, pouvant inclure :

- alternance d'exposés, travaux dirigés et travaux pratiques,
- pédagogie active / inversée selon les objectifs,
- mise en situation professionnelle, études de cas, exercices guidés,
- points d'étape réguliers (questions/réponses, tours de table, ajustements).

6) Moyens d'encadrement et de suivi (preuves)

6.1 Suivi administratif

- feuilles de présence/émargement signées par demi-journée (papier ou électronique),
- attestation de présence/fin de formation selon les cas.

6.2 Appréciation et amélioration continue

- questionnaires de satisfaction en fin de formation (participants),
- questionnaires de satisfaction en fin de formation (entreprises clientes, lorsque applicable),
- questionnaire d'appréciation formateur (lorsque applicable),
- questionnaire d'évaluation de l'impact à froid (ex. à 3 mois, selon les dispositifs et la nature de l'action).

7) Modalités d'évaluation des acquis

Les évaluations sont adaptées aux objectifs de l'action et peuvent combiner :

7.1 Évaluation diagnostique (avant entrée en formation)

- recueil/analyse du besoin adressé lors de la convocation,
- questionnaire d'auto-évaluation et/ou échange de cadrage.

7.2 Évaluation formative (pendant la formation)

- exercices, quiz/QCM, questions orales, travaux pratiques, études de cas, mises en situation.

7.3 Évaluation finale (en fin de formation)

- synthèse des acquis et validation des objectifs via une épreuve adaptée : étude de cas, mise en situation, restitution, ou test de connaissances, selon le programme.

> *Lorsque l'action mène à une certification/validation spécifique, les modalités associées sont décrites dans le programme de formation concerné.*